

# MINI STAGES DE DÉCOUVERTE EN ENTREPRISE

Découvrir l'entreprise et les métiers

Le dispositif des **mini stages de découverte en entreprise**, créé par la loi du 18 juillet 2011, donne l'opportunité aux **collégiens** (4ème-3ème) et **lycéens** de découvrir l'entreprise et les métiers **durant les périodes de vacances scolaires**.

Les **étudiants** peuvent également bénéficier du dispositif, en dehors des semaines réservées aux cours ou aux périodes d'évaluation.

En tant que référent, le service Point A de la CCI du Morbihan vous accompagne et vous informe. C'est lui qui vise la convention dûment complétée et signée par l'entreprise, le jeune, et le représentant légal, le cas échéant en cas de mineur.

Pour faciliter vos démarches, nous vous proposons :

- un modèle de convention (à fournir en 3 exemplaires obligatoirement)

- une notice contenant les aspects d'assurances destinés aux parents.

Contact : [apprentissage@morbihan.cci.fr](mailto:apprentissage@morbihan.cci.fr) ou 02 97 02 40 00



21 Quai des Indes, CS 30362, 56323 Lorient Cedex / 02 97 02 40 00 / [contact@morbihan.cci.fr](mailto:contact@morbihan.cci.fr)